

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHED WEEKLY BY J. O. LEBLANC.

OFFICE: 232 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans Second Class Matter.

POUR LES ABONNÉS: S'adresser au Directeur, 232 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

TEMPERATURE

On 11 décembre 1906.

Table with 2 columns: Time (du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.) and Temperature (Fahrénheit, Centigrade).

Le Prix Nobel.

Comme pour effacer, ou tout au moins atténuer l'impression pénible produite à Washington et dans tout le pays par la controverse entre l'ambassadeur Bellamy Storer et le président Roosevelt...

C'est un honneur qui rejailit sur le pays tout entier, honneur dont il peut se montrer fier. Le prix, en effet, est décerné, suivant la volonté du fondateur...

Il est évident que ce prix ne peut être décerné qu'à des hommes considérables, qui ont non seulement une haute valeur personnelle mais occupent en même temps des situations qui leur permettent d'utiliser leurs facultés et leurs talents...

M. Roosevelt a certes bien mérité de l'humanité en usant de son influence pour mettre fin à la guerre russo-japonaise...

C'est vraiment beau pour un pays, et le décernement du prix de la paix Nobel au président Roosevelt n'est certes pas un des moindres titres de gloire des Etats Unis.

et annonce l'usage qu'il compte faire du montant de ce prix. Après réflexion, dit M. Roosevelt, je suis arrivé à la conclusion que le meilleur usage que je puisse faire du montant du prix est de le consacrer à l'établissement d'un comité permanent de paix industrielle à Washington.

Cinq femmes pour un mari.

Paris, 28 novembre.

La cour d'assises de Seine-et-Oise regorgeait, hier, de curieux accourus pour suivre les débats d'une curieuse affaire de polygamie.

L'accusé, Hilaire Deparre, âgé de cinquante-neuf ans, était, en effet, poursuivi pour avoir épousé, de 1876 à 1904, cinq femmes encore vivantes aujourd'hui.

Comment, se disait-on, un homme peut-il, sans changer d'identité, réussir à contracter successivement cinq mariages?

M. Hilaire Deparre, dans son interrogatoire, a répondu à cette question embarrassante. Il a d'abord déclaré, naïvement, qu'il n'aurait pas recherché ses futures, et s'était simplement marié quand on le lui avait proposé.

A Saint-Denis, à Montmorency, à Laubonne, Deparre, marchand ambulante de profession, convola en justes noces.

C'est à la suite d'un incident bizarre que ses multiples unions furent découvertes.

De son premier mariage contracté en 1876 avec Mme G..., il eut un fils qui, dans le courant du mois de mai dernier, se décida également à prendre femme.

Le jeune homme recherche son père pour obtenir son consentement et le retrouva. Au cours des correspondances échangées, Mme Deparre ne s'aperçut pas que son mari avait porté plainte.

Deparre fut convoqué devant le juge d'instruction de Pontoise qui lui fit avouer ses différents mariages.

A l'audience, trois seulement des femmes de l'accusé se présentèrent pour témoigner et exposer dans quelles conditions elles avaient été amenées à l'épouser.

Deparre qui ne sait ni lire ni écrire soutint qu'il ignorait être marié et contracta une série de mariages.

M. Maestracci, substitut, dans un réquisitoire sévère, a réclamé une condamnation.

Par contre, Me Gérard, du barreau de Paris, a plaidé l'acquiescement et a fait si spirituellement qu'il a désarmé le jury, ajoutant que toutes les femmes de son client sont actuellement remarquées et que la prescription couvre plusieurs des faits retenus par l'accusation.

Après une courte délibération, le jury a donné raison au défendeur en rapportant un verdict négatif que le sexe fort a longuement applaudi.

Deparre a été immédiatement mis en liberté. Ajoutons qu'au point de vue légal, le premier mariage de Deparre, contracté en 1876 avec Mme G..., est seul valable.

L'EXPOSITION Franco-Anglaise de Londres EN 1908.

(D'un correspondant.)

Londres, 27 novembre.

Hier soir à six heures, sous la présidence du duc d'Argyll, le banquet inaugurant les travaux préparatoires de l'exposition franco-britannique de 1908.

Le projet de date de l'année dernière et fut de suite très bien accueilli par la chambre de commerce française de Londres et notre ambassadeur. Un comité anglais se forma bientôt et fut subdivisé en trois sections :

1o Comité d'organisation ; 2o comité exécutif ; 3o comité financier.

On se souvient de la réunion du 11 juillet dernier à Mansion House.

Une députation du comité français des expositions à l'étranger vint à Londres, visita l'emplacement choisi pour l'exposition à Shepherd's Bush, emplacement d'une superficie de 140 acres, dans un rayon de 4 milles du centre de Londres.

L'exposition comprendra vingt palais, chacun d'eux fait de matériaux inimitables. Le plus considérable sera le hall des machines ; les autres seront consacrés aux beaux-arts, arts libéraux, électricité, sciences, musique, etc.

L'exposition de tableaux et statues comprendra les plus belles collections de France et d'Angleterre. La moitié de l'emplacement sera occupée par la France et ses colonies.

Tels sont les détails généraux concernant cette exposition qui est certainement appelée à plus grands succès. Le banquet d'hier soir a été la consécration de ces travaux préparatoires.

Un champagne, le duc d'Argyll a porté un toast au roi Édouard et à M. Fallières, et enfin à M. Cambon et à la prospérité des relations commerciales des deux nations voisines.

Il a dit que c'était la courtoisie toujours empreinte des Français qui rendait l'exposition possible et il a remercié M. Cambon, le plus populaire des ambassadeurs de France qu'il ait jamais connus et celui qui mérite le mieux sa popularité.

M. Paul Cambon, ambassadeur de France, a prononcé alors le discours suivant :

La grande manifestation qui se prépare pour 1908 et qui s'il faut en juger par la qualité des hommes qui la patronnent des deux côtés du détroit et que je suis heureux de saluer ici, est appelée à un grand succès, affirmé de la façon la plus écolatante l'entente cordiale si bien établie entre nos deux pays.

Cette entente a surpris quelques personnes ; on en parle souvent sans en saisir le vrai caractère ; on y voit tout autre chose que ce qu'elle est en réalité et on y cherche je ne sais quelles combinaisons mystérieuses bien éloignées de la pensée des gouvernements qui l'ont conçue.

Rien de plus simple cependant : la France et l'Angleterre étaient comme deux voisins qui n'ont aucun motif de dissentiment, qui ont absolument besoin l'un de l'autre, qui sentent confusément l'envie de se mettre d'accord et qui voudraient bien s'expliquer, mais qui n'osent pas se le dire.

Le jour où grâce à sa majesté Édouard VII, la glace a été rom-

pue, on s'est abordé, on s'est entretenu avec une égale franchise des deux côtés et on s'est entendu.

Notre entente a été un règlement d'affaires et comme nous avons pris confiance les uns dans les autres, nous traitons aujourd'hui toutes les questions qui naissent entre nous sans défiance, sans méfiance, et nous les arrangeons sans bruit.

Or, je n'ai pas besoin de vous dire que ces questions sont innombrables, car nous ne sommes pas voisins seulement qu'en Europe ; nous le sommes sur tous les points du globe, et si nous voulions mettre de la mauvaise volonté, nous trouverions partout des causes de froissement.

L'entente entre nos deux pays est donc une œuvre de raison ; qu'elle ait indirectement des causes politiques, qui peut s'en étonner ? Quelle soit une garantie de la paix non seulement entre nous, mais dans le monde entier, qui peut s'en plaindre ?

La France et l'Angleterre sont deux grandes puissances libérales, soumises aux directions de l'opinion publique ; elles ont des responsabilités et la garde d'intérêts économiques considérables.

Qui oserait dire que l'opinion en France et en Angleterre n'est pas pacifique ? Qui oserait prétendre que les représentants de nos grands intérêts économiques et commerciaux détestent la guerre, alors que le développement de leur œuvre exige la paix ?

Notre entente n'est donc pas seulement une œuvre de raison, elle est aussi une œuvre de paix, et il faut se féliciter de toutes les manifestations destinées à l'affirmer et à la resserrer.

On a dit beaucoup de bien et quelquefois du mal des expositions. Je crois que celle de 1908 échappera aux critiques qu'on dirige d'ordinaire contre ces assemblées commerciales. Ce ne sera pas une exposition universelle ; ce sera un concours entre deux nations qui n'ont pas les mêmes produits, qui ne se font pas concurrence, qui n'ont pas la prétention de se débiter leurs produits industriels, mais qui veulent offrir l'une à l'autre le moyen de se compléter et de s'enrichir de ce qui leur manque.

Ainsi entendue, une exposition n'offre que des avantages et celle-ci augmentera sûrement le mouvement d'échange entre nos deux pays. Ce mouvement, qui s'élève déjà à près de deux milliards de francs, est à dire à 90 millions de livres sterling, attendra, je le souhaite, des chiffres inconnus jusqu'à présent dans les relations commerciales de la France et de l'Angleterre.

Il suffit de mentionner ce mouvement d'affaires pour montrer l'absolue nécessité de notre bonne intelligence. L'entente cordiale est dans la force des choses. Je lève donc mon verre en l'honneur des organisateurs de la future exposition, et je bois un succès de leur entreprise.

Après le discours de M. Cambon, qui a été très applaudi, M. Dupont, sénateur, a pris la parole et a souligné le fait que l'exposition de 1908 est à la fois un acte politique et un acte commercial auquel s'associe le gouvernement français.

Lord Welby et sir Francis Mowatt ont abordé le côté financier de l'exposition et dit que les visiteurs ne fassent-ils qu'un nombre de six millions, les frais de l'exposition seraient plus que largement couverts.

M. Saint-Germain, sénateur, a annoncé le concours du comité des expositions coloniales françaises, et sir John Cockburn a parlé de la participation des colonies anglaises et de l'appui de la Ligue britannique pour l'exposition franco-anglaise.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Expériences criminelles.

Un mande de Manilla (Philippe) que sur vingt-quatre prisonniers de Bilid, auxquels on avait inoculé, pour l'expérimenter, le virus du choléra, dix sont morts.

L'expérimentateur a expliqué que le virus avait été contaminé par le virus babonique. On déclare que le gouvernement prendra soin des familles des déçédés.

Le gouverneur général est hors de cause.

THEATRES.

THEATRE DE L'OPERA.

C'est devant une salle bien garnie qu'a été donnée hier soir au Théâtre de l'Opéra la seconde de "La Bohème" de Puccini, et l'accueil fait à l'adorable musique du compositeur italien a été encore plus enthousiaste qu'à la première.

La distribution était la même et il n'y a qu'à diviser les éloges entre tous les interprètes, MM. Constantin (Rodolphe), Gilpin (Marcel), de Segovia (Colline) et Pulcini (Schaunard), Mmes Nielsen (Mimi), Derey (Nurse) dont le succès a été grand.

Ce soir, représentation extraordinaire aux prix populaires. Au programme, "La Traviata" dont les principaux rôles seront tenus par Mlle Luisa Miles, la jeune et jolie cantatrice américaine dont le talent est très apprécié, et M. Giacomini. Les spectateurs de ce soir feront, comme ceux de samedi dernier qui remplit la salle, un accueil chaleureux aux interprètes de l'œuvre de Verdi.

Pour les représentations du mercredi les prix ont été réduits à 25, 50, 75 cents et \$1 dans le but d'attirer autant que possible d'étudiants.

Judi soir, représentation de gala en l'honneur des officiers de carrière américains "Louisiana" qui est entré dans le port hier soir.

ORPHEUM.

Chaque numéro du programme hautement artistique et varié qu'offre cette semaine l'Orpheum a été applaudi bruyamment hier soir par une salle comble. Il en sera de même toute cette semaine, car c'est un spectacle parfait comme vaudeville.

TULANE.

Dans "The Second Mrs Tanqueray", Olga Nethercole, la merveilleuse artiste anglaise qui nous est revenue après sept ans d'absence, a triomphé hier soir aussi complètement que la veille dans "Sapho". Il n'y aura pas une place vacante cette semaine au Tulane.

Deux représentations aujourd'hui : "Sapho" en matinée et "The Labyrinth" le soir.

CRESCENT.

"The Black Crook" est une des plus amusantes comédies musicales qui aient jamais été données sur la scène du Crescent, et le public l'apprécie en allant l'entendre en foule. La salle était bondée à la matinée d'hier et le soir.

La pièce sera donnée tous les soirs et en matinée demain et samedi.

LYRIC.

Inutile de discuter la valeur de "Dangers of Working Girls", le mélodrame qu'offre cette semaine le Lyric, il plait au public et il est admirablement rendu par les artistes de la troupe Brown-Baker.

Ce genre fait décidément la fortune du théâtre de la rue Iberville.

JARDIN D'HIVER.

L'orchestre de Brooke a, comme d'ordinaire, exécuté à la perfection les divers morceaux inscrits à son programme, et les nombreuses personnes qui remplit le Jardin d'Hiver ont applaudi longuement la belle voix de soprano de Mlle Lillian Berry Reid.

FAITS DIVERS.

Association des Jardiniers.

La réunion annuelle de l'Association de Protection Mutuelle des Jardiniers tenue dimanche dernier les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'exercice 1907 :

Louis Kientz, président ; Andrew Klees, vice-président ; John Parr, secrétaire ; John Kuehl, trésorier ; C. B. Pantier, grand marshal ; F. Selbeger, garden.

Les présidents honoraires de la société sont MM. F. M. Hotard, J. J. Both, Jos. Dirman et C. R. Pantier.

Les directeurs sont MM. W. Orth, Jno Bollinger et Jos. Dirman.

L'association a pour médecins les Drs L. L. Szabary et Jos. L. Richardson. Son entrepreneur de pompes funèbres est la maison Jacob Schuen et Fils et son avocat M. John F. C. Wald.

La constatation des ombres aura lieu le second dimanche de janvier 1907.

Un comité dit des griefs a été institué ; il comprend MM. C. B. Pantier, Valentin Zimmer et M. J. Gurtler.

L'association a atteint un haut degré de prospérité et rend de grands services à ses membres.

LES COURSES.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 7 miles - Lacache 104 livres, Marco 104, Bazi 109, Mackey 109, Ancestor 109, Maggie Mackey 109, Alton 109, Merce 109, Red Raven 109, Falkland 109, Sponge Cake 119.

Deuxième course, steeplechase - Graceland 125 livres, Narin 125, Creolin 151, Pitkin 127, Lincle James 128, Signal 113, Ester Joy 128, Parnassus 135, Little Wally 135, Sceptre 138, Gould 140, Dawson 153, Sabador 154.

Troisième course, 3/4 mile - Lady Esther 98 livres, Jerry C. 101, Ever Near 101, Lucy Young 101, Lady Vahl 101, Meadowbreeze 104, Frontenac 104, St. Valentine 104.

Quatrième course, 1 mile - Eva Iser 98 livres, Anna Ruskin 108, Herloom 99, Charley Ward 99, Sink Spring 99, Fire Alarm 104, Lady Vahl 104, Associate 103, Merry Ellen 103.

Cinquième course, 7 furlongs - Fast Mate 109 livres, Lord Dixon 109, Willie Newcomb 109, King of the Valley 109, Freeportus 109, Wild Irishman 112, Kienwood 112, Il Dottore 112, Foreigner 114, Consideration 119.

Sixième course, 1 mile - Frank Fishier 98 livres, Dorie 99, Western 102, Mazie O'Neil 102, Captain McCormick 102, Economy 102, John Kaufman 103, Nancy 104, Knight of Ivanhoe 107.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrite au Bureau de l'Etat dans les dernières 96 heures.

MARIAGES - John D. Allin à Mary Campbell, Thomas D. Wearin à Vve John C. Harrington, Dennis Wilson à Ernestine B. Davis, Samuel Williams à Jeannette Monia, Edward W. Bueve à Ida M. O'Rourke, Eugène E. Soulier à Jeanne M. Aragon, John Stovall à Jepphine E. McLearn, Walter J. Laroque à Anna L. White, Michael C. L. Hoste à Leona A. Ryan, Oscar Maunum à Bertha Despaux, Modeste Hall à Harriet Robertson, Moses Burr à Martha Carter, Charles A. Carter à Mary V. Wartelle.

NAISSANCES - Mmes L. Lee, une fille ; W. Barker, un garçon ; G. J. Stalz, une fille ; J. Donovan, une fille ; C. Bordes, une fille ; M. Nuss, une fille ; W. Sheeren, une fille ; Thos B. Peabody, un garçon ; E. G. Bohne, une fille ; I. Kuhlmeier, un garçon ; H. Klein, une fille ; E. Obele, une fille ; M. Haglinsky, un garçon ; E. B. Ellermann, une fille ; K. E. Enkrige, un garçon ; M. M. Koney, un garçon ; M. Sbergich, S. R. Murphy, un garçon.

DECES - E. J. Flynn, 65 ans, 1377 Eulerpe ; D. T. Wendling, 73 ans, Crowley, Lne ; Vve Eva Muller, 79 ans, Rendon et Ste Anne ; Mme Frances Barth, 73 ans, 713 Philip ; C. J. Alberta, 5 ans, Jackson et Rousseau ; Alice T. Giraud, 15 mois, 3100 Grande Route St-Jean ; Mme Della E. Moran, 38 ans, 657 S. Toult ; Mme Margaret Feeny, 60 ans, 3031 Rousseau ; Mme Rosa Steinwald, 29 ans, 019 Peru et Green ; T. F. Zwick, 49 ans, 619 Avenue Atlantic ; Félicie Jackson, 25 ans, 2002 Ursulines ; Vve Delphine Hurt, 88 ans, 5119 Magasin ; Alma Warren, 2 mois, 1818 Calhoun ; Eva Carey, 43 ans, 1410 Douane ; P. V. Sey, 69 ans, 1314 Maudelaine ; M. B. Frichter, 32 ans, 1534 Cypress ; J. Paul, 77 ans, Hôpital de Charité ; S. Johnson, 24 ans, 2203 Delachaise ; Eliza Sharp, 45 ans, 2577 Josephine ; M. Lyman, 22 ans, 187 Walnut ; G. D. Morris, 48 ans, 1807 St. Charles ; Alvin House, 3 ans, 2139 Poydras ; Ruby Williams, 3 ans, 2139 Poydras ; M. Jolbert, 92 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Avocat Paul E. Euston vs J. Joseph Sacques, réclamation de \$210,75 sur un compte courant.

Louisiana Cypress Lumber Co. vs J. M. Niren, action en recouvrement de \$3,000 sur un contrat.

L'Etat de la Louisiane vs Anthony Westendorf, réclamation de \$10,000 sur une licence.

Ge. B. Matthews et fils vs Ascension Parish Land & Imp. Co., réclamation de \$20,86 sur des billets.

Tournoy Stukensperger, Alvin House, Ruby Williams, 3 ans, 2139 Poydras ; M. Jolbert, 92 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres.

Demande d'émancipation Juana Barrett.

Jacob J. Jacton vs Mme Eug. Succession de vertes.

Mme Mary Corbett, Peter Kentzel, Edw. Frazier.

Comptes rendus Peter Latnam, larcin ; Will Lockly.

Acquitté Frank Armstrong, vol ; Caution forcée ; Emauue Rocheber, vol ; Condamnations ; Marrian Serra, actes de violence.



Feuilleton

Abelle de la N. O.

No 94 Commencé le 23 août 1906

SANG ROUGE

ET

SANG BLEU.

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MEROUVEL

TROISIEME PARTIE

DENT POUR DENT

XVIII

L'ATTENTE.

(Suite.)

Il en avait donc pris son parti. Après les jours troublés qu'il venait de passer, après ses alter-

natives d'espérances et de craintes, les péripéties et les catastrophes de spéculations hasardées et de parties désastreuses, ce repos lui détendrait les nerfs et tout s'accorderait pour lui faciliter le triomphe qu'il entendait se ménager au moment de sa disparition.

Rageur, haineux, pétri de fiel et d'orgueil, il allait tenir la promesse faite par lui à la malheureuse femme qui avait en le tort de lui résister après avoir été une première fois sa dupe et sa victime, lorsqu'à demi-ruiné mais conservant encore plus que cette Adrienne Gaudot et lui réunie une possession ensemble, il lui proposait de faire avec elle et de vivre de l'existence qu'il allait désormais partager avec une autre.

Mais quelle différence entre elles ! Madeleine n'avait pas voulu ! Elle allait payer son refus par un vol de ses dents qui jetterait un voile noir sur l'avenir d'une femme, éternellement.

De son adversaire, il n'avait rien à craindre. Sa supériorité était trop avérée.

Un sourire infernal crispait ses lèvres et donnait à son visage ravagé une expression satanique.

Il disparaîtrait ensuite, son coup fait, laissant tout ces d'Arville à leurs regrets et à leurs impuissantes colères !

Pierre Barroux mort ou grièvement blessé, frappé par lui, c'était le désespoir incurable de Madeleine !

N'avait-elle pas en l'audace de lui avouer qu'elle adorait son mari !

Ne lui avait-elle pas assez prouvé son mépris, son indignation de son manque de parole ?

N'avait-elle pas traité de méprisable, cette fille si charmante qu'à la minute même on la voulait la frapper au cœur et ne pouvait s'empêcher de la dénier en core !

Cependant la route disparaissait derrière son automobile avec une rapidité vertigineuse. A chaque seconde, elle accélérait sa vitesse.

De la place Malherbes à Vaucresson pour une vingt-cinq chevaux admirablement conditionnés le parcours n'est qu'un jeu.

Le "bon Roger" dans son coup regarda sa montre comme Claude Vidien regardait la sienne dans le parc du manoir de Félix Dujardin.

Mais alors il se rejeta brusquement en arrière dans un mouvement de stupéur.

Une sinistre vision s'offrait à lui.

Son mécanicien enlevait ses lunettes noires et se tournait de son côté.

La machine était lancée sur le train de quatre vingt kilomètres à l'heure.

Une voix bien connue lui cria :

— Tu veux tuer Pierre Barroux, tu ne le tueras pas. C'est toi qui vas périr.

Au même instant l'auto, lancée d'une main sûre, vira légèrement, enfonga un talus qui servait de garde-fou et, dans une embardée formidable, alla se renverser au fond d'un champ voisin.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût dignement représenté.

Lord Desborough a annoncé le concours des organisations françaises d'agriculture et d'horticulture, et M. Estrangin a annoncé que le sous-secrétariat des beaux-arts allait probablement demander un crédit à la Chambre pour que l'art français fût